

Un éco-quartier à Francheville, c'est possible !

Peut-être avez-vous entendu parler du projet d'écoquartier à Bel Air... Mais au fait, qu'est ce qu'un écoquartier ? Il s'agit d'un quartier proposant un cadre de vie de qualité pour tous et visant à limiter l'empreinte écologique de chacun. Ce concept s'inscrit dans la dynamique européenne des villes durables et dans les objectifs du Plan Local d'Urbanisme du Grand Lyon. Un écoquartier doit répondre à plusieurs objectifs liés au développement durable :

Promouvoir une gestion économe des ressources : utilisation de matériaux de construction recyclables, gestion des eaux pluviales, maîtrise de l'énergie, priorité donnée aux déplacements doux (marche, vélo).

S'intégrer dans l'existant : il ne doit pas être une verrue dans le quartier, ses caractéristiques doivent être étendues aux secteurs plus anciens.

Participer au développement économique : création de commerces, d'activités...

Proposer des logements pour tous : mixité sociale, générationnelle et prise en compte du handicap ainsi qu'une densité maîtrisée, dans un cadre convivialité.

Favoriser une démarche de concertation avec les habitants pour tenir compte de leurs

aspirations et leur permettre de s'approprier le projet.



Un écoquartier n'a pas de modèle unique, il répond à certains critères et il est aussi étroitement lié à son environnement. C'est d'abord **une démarche globale** qui correspond dans tous les cas à une volonté initiale. **Un écoquartier est-il alors possible à Bel Air en lieu et place du centre d'insémination ?** Certainement, mais il faut maintenant convaincre tous les intervenants qu'un écoquartier est plus qu'une simple révision de la constructibilité du PLU et d'un simple visa Haute Qualité Environnementale (HQE) pour les constructions... Un chantier plein de promesses où les habitants doivent avoir leur place !



Cyril Kretschmar
www.cyrilkretschmar.eelv.fr

Hélène Dromain



Pascal Geneyton



Pierre Jolivet

Bruit et pollution de la décharge Collet à Bel Air

Les citoyens restent inquiets par l'ancienne décharge située au confins de Francheville, chemin de la Patelière à Bel Air. Elle est située dans le prolongement des travaux de LEOL par SYTRAL qui en a extrait des produits dangereux. L'exploitant continue, sans autorisation légale, à y entasser des dépôts, bitumineux notamment. Des scories, en provenance de l'incinérateur de Gerland, autrefois entassées, semblent se déverser dans l'Yzeron alors que des travaux demandés par le Préfet n'ont jamais été réalisés.

Par ailleurs, la Mairie parvient rarement à faire respecter l'interdiction de concassage très bruyante dans la vallée de l'Yzeron. Cette interdiction est pourtant préconisée par le Plan Local d'Urbanisme du Grand Lyon. Sollicité par la Mairie et les associations depuis plusieurs années, le Préfet n'a pas conclu sa procédure. Les simples citoyens doivent respecter la loi, l'entreprise Collet y déroge...



Logement : malgré les préjugés, des logements écologiques, pour tous !



Les communes se dirigent, plus ou moins vite, vers une politique du logement plus écologique, prenant le contre-pied des erreurs des années 70. C'est-à-dire : concentration autour des transports en commun, arrêt des destructions de terres agricoles, mixité sociale et rapprochement des activités là où les gens habitent. D'aucuns s'offusquent que les logements sociaux soient systématiquement intégrés

aux promotions à Francheville, que la Mairie « autorise » la construction de nouveaux petits immeubles dans les centres bourgs. Que veulent-ils ? Poursuivre le mitage des campagnes avec des grandes maisons sur des grands terrains ravitaillés exclusivement par la voiture et par les corbeaux ? Que les logements sociaux (rappel : 70% des grands lyonnais y sont éligibles) soient regroupés dans des quartiers ayant cette vocation exclusive ?

Certains reprochent aussi à la Ville d'avoir vendu l'ancienne gendarmerie, alors qu'elle aurait pu servir à loger « des familles franchevilloises méritantes » (sic). On frémit de ce terme... ! Cette opération a permis au garage qui se trouvait en plein centre bourg de laisser la place à un futur petit immeuble de logements très bien situé par rapport aux commerces et aux transports, donc entrant pleinement dans ce que doit être une politique de construction écologique. Nous devons de plus en plus penser la ville sans la voiture, tout autre choix serait irresponsable.

Brèves de commune Toujours plus d'antennes téléphone sur Francheville et toujours pas de loi réduisant la puissance d'émission... / Plus de 16 commerces créés sur les trois Bourgs en deux ans, et on dit que nos centres se meurent... / Parmi les débats suscités par les élus écologistes : le tracé LEOL, pas le plus adapté au quartier / Le vote par le Grand Lyon du prochain mode de gestion de l'eau potable : seuls les élus écologistes et quelques élus communistes ont voté pour la délégation de service public. / Y aura-t-il encore des communes dans l'Euro-métropole lyonnaise... Vous le saurez dans le n°3 de l'Echo Vert !!!

Tous les 2ème mardis du mois, 20h30, réunion du groupe EELV Sud-Ouest Francheville, Salle des Cigales, Place de l'Europe. Contact : alain.nerot@wanadoo.fr 06 83 45 70 94. www.rhone.eelv.fr

Dépôt légal : EELV Rhône 34 rue Rachais 69007 Lyon – Comité local EELV SOL – Représentant légal : Yves Durieux
Responsable rédaction Alain Nérot. Date publication 15/12/2012. Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique